

Crise financière

Le gouvernement est tenté par un accroissement de la pression fiscale

Par Jean Michel Sylvain

Les décisions annoncées ces jours-ci par la junte pour faire face à la grave crise financière dans laquelle elle patauge sans en voir le bout du tunnel sont inquiétantes sur tous les plans. La junte croit qu'elle pourra retrouver une aisance financière en optant pour un accroissement de la pression fiscale. Les déclarations du responsable de la junte chargé de l'Economie, Régis Immongault Tatagani, dans une interview au quotidien gouvernemental « *L'Union* » le prouvent à suffisance. Le putschiste envisage ni plus ni moins que « *l'élargissement de l'assiette fiscale, qui comprend la fiscalisation du secteur informel, la fiscalisation du patrimoine immobilier et foncier, l'application des dispositions du Code Général des Impôts relatives au précompte de l'IRPP ; l'amélioration du rendement des contrôles fiscaux et le renforcement de l'action en recouvrement. Celle-ci consistant à agir avec beaucoup plus d'efficacité sur l'apurement des restes à recouvrer et prévenir les accumulations ainsi que l'apurement des régimes sus-*



pensifs. En outre le gouvernement entend créer une entité de revenus consacrant la fusion de la douane et des impôts pour améliorer la mobilisation des recettes... Dans cette optique, des avis de redressement des services fiscaux ont d'ailleurs été adressés à certains opérateurs économiques et autres contribuables, il est également à préciser que le gouvernement a lancé des inspections de contrôle dans les principaux services fiscaux et douaniers pour prévenir les fraudes organisées et lutter davantage contre la corruption... ».

Cette stratégie n'a qu'un seul corollaire, l'augmentation des impôts. Or, il a été prouvé, depuis longtemps, surtout dans

les économies de type libéral, que « *trop d'impôts tue l'impôt* ». Un ancien conseiller économique du président Ronald Reagan, Arthur Laffer, a rendu célèbre cette maxime en construisant un modèle économique qui repose sur l'hypothèse d'un arbitrage entre d'un côté le taux d'imposition et de l'autre les recettes fiscales. En effet, soutiennent les partisans de cette thèse, « *la modification des taux d'imposition exerce deux effets contradictoires sur le revenu : un effet arithmétique et un effet économique* ». Le premier effet « *exprime simplement le fait qu'une réduction des taux d'imposition provoque une réduction du montant des impôts pour une base d'imposition don-*

née. Le second, l'effet économique, provient de l'impact incitatif qu'exercerait une réduction des taux d'imposition sur le nombre d'heures de travail, la production et l'emploi. Une hausse des taux d'imposition provoquerait au contraire un effet désincitatif qui ralentirait l'activité économique. La hausse des taux finira ainsi par ne plus compenser le rétrécissement de la base d'imposition, provoquant une baisse absolue du montant des rentrées fiscales », peut-on lire dans une publication de l'université d'Agadir au Maroc.

Par ignorance, la junte est en train de tomber dans ce piège mortel pour l'économie. En s'attaquant au secteur informel aussi brutalement, il va encore obliger les acteurs dudit secteur à imaginer encore plus de méthodes pour rester dans l'illégalité. Ce n'est pas en demandant à ces personnes, qui représentent, selon la Banque mondiale, plus de 50 % de l'activité économique en Afrique, de payer des impôts tout de suite qu'on va les encourager à entrer dans la légalité. C'est d'abord en faisant bénéficier à ces derniers des bienfaits de l'impôt -- accès aux microcrédits, appui d'un fonds de garantie, assu-

rances maladie, etc. -- qu'il sera plus aisé, dans une seconde étape, de les convaincre de sortir de l'informel. Ce n'est pas en traquant les contribuables réguliers par des contrôles fiscaux au motif que la direction générale des impôts doit atteindre un objectif chiffré que forcément celui-ci sera atteint. Les entreprises qui bénéficient de passe-droit fiscal parce qu'elles s'appellent Delta Synergie ou qui peuvent se prévaloir des liens avec elles seront toujours enclines à déployer plus de stratégies pour ne pas payer l'impôt.

Au final, les mesures préconisées par la DGI n'auront qu'un seul impact : asphyxier les entreprises qui sont en règle. Cela se traduira pour elles par une forme d'augmentation de la pression fiscale. L'économie tout entière court alors le risque de s'enfermer dans le modèle d'Arthur Laffer. Puisque la base imposable ne cessera de se rétrécir. Même les entreprises vertueuses, au regard de la charge, seront contraintes de chercher des moyens irréguliers de payer moins d'impôts.

Direction générale du Budget
Jean Fidèle Otandault a-t-il été suspendu de ses fonctions ?

